

à retenir

8,6 millions de tonnes récoltées (plants y compris)
2^e producteur européen
1^e exportateur mondial en frais
Excédent commercial de + 408 millions d'euros

ORGANISATION

Le secteur de la pomme de terre en France se segmente en différentes filières ayant leur propre organisation :

- La filière plant de pomme de terre qui est représentée par la FN3PT (Fédération nationale des producteurs de plants de pomme de terre).
- La filière pomme de terre de consommation en frais qui regroupe la pomme de terre de conservation, la pomme de terre de demi-saison, ainsi que la pomme de terre nouvelle ou primeur. Cette filière est représentée par le CNIPT (Comité national interprofessionnel de la pomme de terre) et la production est orientée vers le marché du frais.
- La filière féculé qui est représentée par le GIPT (Groupement interprofessionnel de la pomme de terre transformée). Le secteur féculé a longtemps fait l'objet d'une Organisation Commune de Marché en Europe avec des outils de gestion du marché (prix minimum, contingents, primes aux producteurs, aux féculiers...). Ces dispositions réglementaires ont pris fin en 2012. La filière française a, depuis, mis en place un cadre contractuel renforcé pour gérer les conditions générales d'achat des pommes de terre destinées à l'industrie de la féculerie, au travers d'un accord interprofessionnel.
- La filière pomme de terre transformée qui est également représentée par le GIPT, dont la production se destine aux industries (frites surgelées, chips, purées déshydratées...).

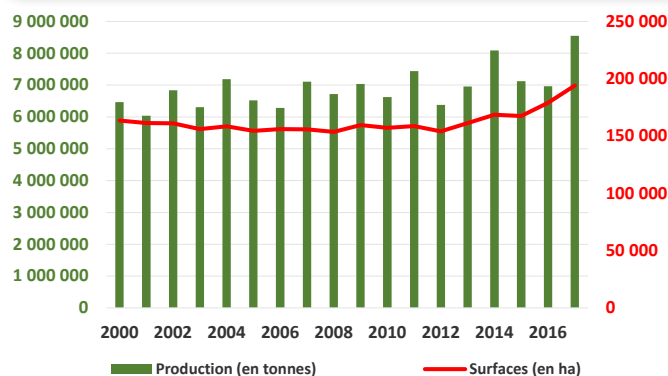
PRODUCTION

En 2017 :

- 23 000 exploitations produisent des pommes de terre
- 194 000 ha cultivés
- 8,6 millions de tonnes récoltées dont :
 - 718 000 tonnes de plants certifiés et dessus de plants
 - 1 118 000 tonnes de féculières
 - 264 000 tonnes de nouvelles ou primeurs
 - 6 710 000 tonnes de conservation et demi-saison

La France est en 2017, le 2^e producteur de l'Union européenne à 28, derrière l'Allemagne.

Surfaces et volumes de production de pommes de terre en France



Source : Agreste, Eurostat

TRANSFORMATION

Produits transformés à base de pomme de terre

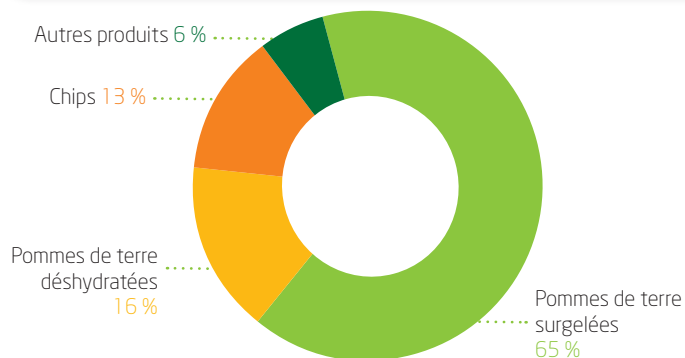
L'approvisionnement des usines françaises sur la campagne 2017/18 s'élève à 1 229 000 tonnes de pommes de terre dont :

- 938 000 tonnes produites sous contrat,
- 94 100 tonnes achetées sur le marché libre
- 197 000 tonnes importées

Féculé de pomme de terre

Sur la campagne 2017/18, on dénombre 1 511 producteurs sous contrat ; une livraison d'un volume autour de 1 million de tonnes de pommes de terre pour les deux usines françaises qui fabriquent 232 000 tonnes de féculé. La féculé native est utilisée à 70 % par l'industrie agro-alimentaire, 24 % par la papeterie/cartonnerie et 6 % par la chimie/pharmacie.

Répartition des tonnages valorisés de pommes de terre transformées - campagne 2017-18



Source : GIPT

COMMERCIALISATION

En 2018, le chiffre d'affaires de la production de pomme de terre s'élève à 2,8 milliards d'euros (source Insee - comptes de l'agriculture). D'après les données de la campagne 2015/16, les deux féculeries de France ont valorisé près de 1 million de tonnes de pommes de terre pour un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros. Sur la même campagne, les 22 unités de transformation ont valorisé également 1,1 million de tonnes de pommes de terre pour un chiffre d'affaires de 650 millions d'euros

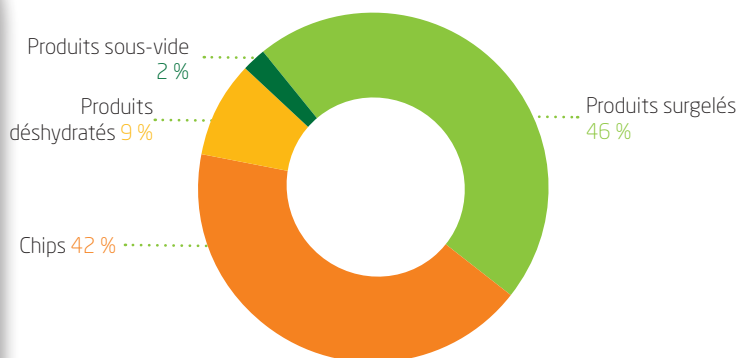
Source : GIPT



CONSOMMATION

- En France, le niveau de consommation des pommes de terre à l'état frais et transformé est d'environ 47 kg/an/habitant.
- En 2017, les ménages français ont acheté pour leur consommation à domicile 694 milliers de tonnes de pommes de terre à l'état frais et transformé. Par ménage, cela représente 27,3 kg et 29,54 €. La pomme de terre est consommée par 97 % des foyers français, dont 60 % au moins une fois par semaine.
- Les achats pour la consommation en restauration hors domicile s'élèvent à environ 474 milliers de tonnes (dont 19,4 % pour la pomme de terre fraîche, 60,5 % pour la pomme de terre transformée, 16,5 % pour la pomme de terre surgelée et 3,5 % pour la féculé).
- Sur la campagne 2017/18, pour les produits transformés à base de pomme de terre, la consommation apparente des Français s'est élevée à environ 1 million de tonnes.

Répartition des achats des ménages pour les produits transformés à base de pomme de terre en 2017/18 (en sommes dépensées)



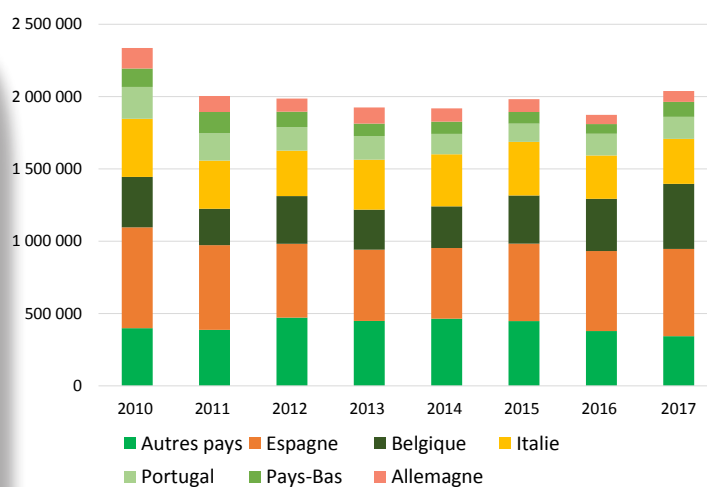
Source : GTA / Douane française



ÉCHANGES

- **Balance commerciale**
Excédent de 408 millions d'euros pour les pommes de terre à l'état frais (plants y compris) sur l'année 2017
Déficit de 358 millions d'euros pour les produits transformés à base de pomme de terre en 2017
- La France est le 1^{er} exportateur mondial en pomme de terre fraîche avec 2 millions de tonnes exportées en 2017
- La France est le 4^e exportateur européen de pomme de terre transformée en 2017 en volume et en valeur.
- La France exporte ses volumes en frais quasi-exclusivement vers l'UE : 98 % des volumes de pommes de terre primeur, 96 % des pommes de terre féculières, 95 % des pommes de terre de conservation.
- En revanche, elle exporte 50 % des plants de pommes de terre en dehors de l'UE (Tunisie, Égypte et Algérie notamment).
- La France importe près de 400 000 tonnes de pomme de terre transformée (1 million d'équivalent pomme de terre fraîche), soit 30 % de plus qu'il y a 5 ans.
- La très bonne performance à l'export (16 % des exportations totales mondiales en volume) s'explique en partie par la qualité de la production française qui répond aux standards de commercialisation de l'Europe (lavabilité, calibrage, conservation...) aussi bien pour le marché du frais que pour les industries (notamment belges et néerlandaises qui s'approvisionnent en France).
- Le plant de pomme de terre français s'exporte également très bien (2^e exportateur mondial) que ce soit au sein de l'UE ou vers les pays tiers. Le taux de certification officielle du plant français qui s'élève à environ 85 % place la France en 4^e position mondiale derrière les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. L'organisation de la filière française pour exporter est aussi à l'origine de ce très bon positionnement à l'export.

Exportations françaises de pommes de terre à l'état frais (plants y compris) par destination en tonnes



Source : GTA / Douane française



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT



*Pomme de terre à l'état frais : de conservation, primeur, féculière, plants de pomme de terre
Source : GTA d'après la Douane française



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



FranceAgriMer



@FranceAgriMerFR



visionet.franceagrimer.fr

Édition janvier 2019